



**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT RGCA24-10-0001**

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2023, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement suivant :

Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

Ce règlement entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et est déposé au bureau du secrétaire d'arrondissement où il peut être consulté.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

---

M. Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
Le 12 décembre 2023